



Le 25 juin 2014



Comité Technique DGAC

23 juin 2014

Face aux multiples manquements de l'administration et du gouvernement à leurs engagements FO avait déposé un préavis de grève pour le 24 juin journée de la tenue du Comité de Suivi du Protocole afin de clairement signifier que les limites étaient atteintes. Dans le cadre de la conciliation FO a été reçu au ministère le 23 matin avant la tenue du CT DGAC et a obtenu l'accélération des procédures pour des mises en paiement des mesures bloquées sur les salaires d'octobre 2014.

FO syndicat LIBRE et INDÉPENDANT de toute organisation ou parti politique continuera à défendre en toutes circonstances les intérêts de TOUS les personnels.

Point d'information surveillance en Europe / EASA

Patrick Cipriani (qui remplace F. Rousse à la tête de la DSAC) et Thierry Lempereur (DSAC) ont présenté un document détaillant les principaux chantiers en cours sur l'évolution de la surveillance de la sécurité en Europe.

Plusieurs évolutions réglementaires sont en cours à l'initiative de la Commission et de l'EASA :

- le paquet SES2+ adopté en 1^{ère} lecture par le Parlement européen en mars 2014.
- L'avant projet réglementaire A-NPA 2014-2 diffusé le 23 mai.

L'un des principaux enjeux du SES2+ est la proposition de séparation structurelle opérateur/régulateur d'ici le 1^{er} janvier 2017. La France s'y oppose clairement et d'autres pays sont également défavorables au SES2+.

L'A-NPA propose une extension des compétences de l'EASA à de nouveaux domaines (assistance en escale, sûreté, environnement...) et un financement par les redevances NA.

Par ailleurs l'EASA souhaite promouvoir la réglementation basée sur la performance (PBR) et le RBO (risk based oversight), la surveillance en fonction des risques identifiés.

Tous ces sujets seront sur la table au 2^{ème} semestre 2014 lors de la présidence italienne de l'UE.

Le DG a rappelé la position de la France sur différents sujets :

- non à la séparation structurelle opérateur/régulateur.
- Une autorité européenne unique type FAA n'est pas envisageable.
- Oui à la PBR et au RBO
- Réserve sur certaines extensions de compétences (sûreté, environnement)
- Nécessité de promouvoir les formations qualifiantes pour les inspecteurs de surveillance (du type licence en France)

FO a rappelé son attachement à une DGAC unie dans la Fonction publique. Nous avons également demandé qu'un point sur ces dossiers structurants soit fait systématiquement lors des CT DGAC ou DSAC.

Arrêté RTAC

L'examen de ce texte avait été reporté au 23 juin suite à la demande de l'UTCAC d'inclure les enquêteurs BEA dans le texte. **Comme l'avait fait remarquer FO dans notre précédent compte rendu il reste à élaborer la « filière enquête » qui définira les conditions d'accès aux emplois fonctionnels. Lors du CSP du 24 juin FO a fait la demande d'un lancement rapide de ce GT malheureusement matériellement impossible à lancer avant l'automne.**

A noter que dans l'intervalle, les collègues du BEA sont provisoirement nommés sur des postes de chargé d'affaire qui leur donnent accès aux mêmes prérogatives indemnitaires et statutaires.



Prime de redéploiement des compétences

FO a obtenu la garantie de son versement dès Octobre. Tous les services en voie de réorganisation sont inclus dans le texte à date d'effet de la signature du protocole donc tous les agents concernés par les restructurations (sans exception) pourront y prétendre s'ils réunissent les conditions.

Retraite ICNA (Complément Individuel Temporaire)

Comme FO l'a fait confirmer par le ministère, **le texte en est définitivement validé.** Son application passe par une adoption préalable : soit en Loi de Finance Rectificative de juillet 2014 soit en Loi de Finance 2015 en septembre. **Dans tous les cas la mise en œuvre interviendra au plus tard en fin d'année 2014.**

Concernant la limite d'âge ICNA, le texte « erroné » de 2011 est toujours en vigueur et s'applique ! la demande de correction de ce texte est toujours en circuit de validation au Guichet Unique qui n'a toujours pas donné son accord !

NBI 2012 et 2013 pour les personnels techniques

La DGAC a annoncé à toutes les OS en CT DGAC ce que **FO avait obtenu lundi du ministère : la « NBI 2012 » sera régularisée et payée d'ici octobre 2014.**

La DGAC s'est engagée à rédiger rapidement l'arrêté « NBI 2013 » (qui est une modification du précédent) et à le transmettre rapidement au Guichet Unique.

Agents non titulaires

Le secrétariat général a confirmé les engagements obtenus la veille par FO au cabinet du ministre :

Dispositif de titularisation « Sauvadet » :

le décret d'application de la loi à la DGAC devrait recevoir un avis favorable du guichet unique (DGAFP/Direction du budget) à très court terme. À l'issue, Il est envisagé de présenter ce texte **au CT Ministériel du 9 juillet** en vue d'une analyse par le Conseil d'état, pour avis, dans le courant de l'été ce qui permettra ensuite de publier l'ensemble des arrêtés nécessaires à la mise en œuvre effective de ce dispositif social à la DGAC ;

Mobilité :

À la demande expresse de FO, une campagne de mobilité sera organisée dans le courant de l'automne en faveur des agents contractuels conformément aux engagements protocolaires. FO a demandé et obtenu qu'une information soit réalisée auprès des agents concernés en vue de cette première campagne. La CCP 84-16 se réunira pour analyser les candidatures à l'issue des CAP intermédiaires d'automne.

Avancement TSEEAC

La tenue d'une CAP avancement TSEEAC est prévue le 02 juillet 2014.

Nous avons maintenant les chiffres exacts transmis par la DSNA :

- **Sur 84 TSEEAC N proposables au grade Principal, seulement 58 pourront être inscrits !!**
 - **Sur 47 TSEEAC P proposables au grade Exceptionnel, seulement 28 pourront être inscrits !!**
- Et cette situation n'est en aucun cas admissible par FO !!**

FO est à nouveau intervenu sur ce sujet en CT DGAC (nous n'avions pas encore les chiffres à ce moment !) pour signifier son opposition à la réduction des taux d'avancement pour les TSEEAC.

- **Malgré les retards de grade et donc d'échelon !**
- **Malgré l'accès retardé à la 2^{ème} qualification !**
- **Malgré la perte indemnitaire liée au retard d'obtention de cette qualification !**
- **Malgré le retard induit pour obtenir un poste « 2^{ème} qualification exigée » en CAP !**
- **Malgré l'accès retardé aux emplois fonctionnels RTAC et CTAC !**

La DGAC s'est contentée de répondre que cette mesure était imposée par la Fonction Publique sans aucune négociation et que contrairement aux ICNA et IESSA les TSEEAC ne sont pas un corps à statut législatif et à avancement fonctionnel !!

FO a déjà écrit à la Ministre de la Fonction Publique afin d'expliquer les impacts multiples et spécifiques au corps des TSEEAC ! FO insistera à nouveau en ce sens et continuera à demander le retrait de cette mesure !



Logement Cayenne : SG étudie la solution Mayotte avec SNIA

FO était déjà intervenu rapidement sur la problématique « forte hausse des loyers » à la Réunion et à Mayotte l'année dernière pendant la négociation protocolaire. La DGAC avait répondu favorablement à notre demande et avait mis en place les mesures nécessaires pour diminuer l'impact de ces hausses de loyer dues à la reprise de gestion des logements par France-Domaine !!

Afin d'accélérer la procédure FO avait préalablement informé les services de la DO et du SNIA de la nature du problème et a donc réitéré son intervention en CT DGAC afin de réexpliquer le contexte et de demander la mise en œuvre pour Cayenne de mesures similaires à celles de l'océan indien.

Le SG prendra contact avec DO et SNIA afin d'apporter une réponse rapide et concrète à la problématique des agents.

Contacts FO DGAC :

Didier PENNES/**SNPACM** Olivier RICHARD/**SNICAC**
Vincent BACHELIER/Eric LALLIS/Thierry MOROT/**SNNA**

